



Communiqué de presse

Strasbourg,
le 20 mai 2019

Potentielle mise en eau du polder d'Erstein pour submersion écologique le 21 mai 2019

Le polder d'Erstein est une zone de rétention de crue de 600 hectares, en mesure de stocker 7,8 millions de m³ d'eau, destiné à protéger les populations contre les effets des crues du Rhin.

En application de la loi sur l'eau et aux termes de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 2011 pris au titre de la restauration de la dynamique des plaines alluviales, **il est prévu de procéder, une fois par an, à une submersion écologique du polder**. Cette submersion peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année à l'exception de la période du 15 juillet au 31 août, et si les critères de débit du Rhin sont favorables.

D'après les estimations du Service de prévisions des crues Rhin-Sarre et si les conditions météorologiques actuelles se confirment, les critères devraient être réunis à compter du mardi 21 mai à 12h00.

En conséquence et compte-tenu des avis favorables des différents services sondés, **il pourrait être procédé demain après-midi à une submersion écologique du Polder d'Erstein**. Les autorités et services concernés se réuniront dès demain matin pour en préparer les conditions de mise en œuvre : **vérification des conditions de débits, évacuation et sécurisation de la zone**, notamment.

Le polder d'Erstein avait été mis en eau pour la dernière fois en janvier 2018 dans le cadre d'une rétention des crues du Rhin.

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél. : 06 73 85 16 45
Mail : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Service de la
communication
interministérielle

Mail : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr
Tél. : 03 88 21 68 77

Twitter : @Prefet67 Facebook : Préfet de la région Grand Est